

LA DÉTECTION ET LA MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE

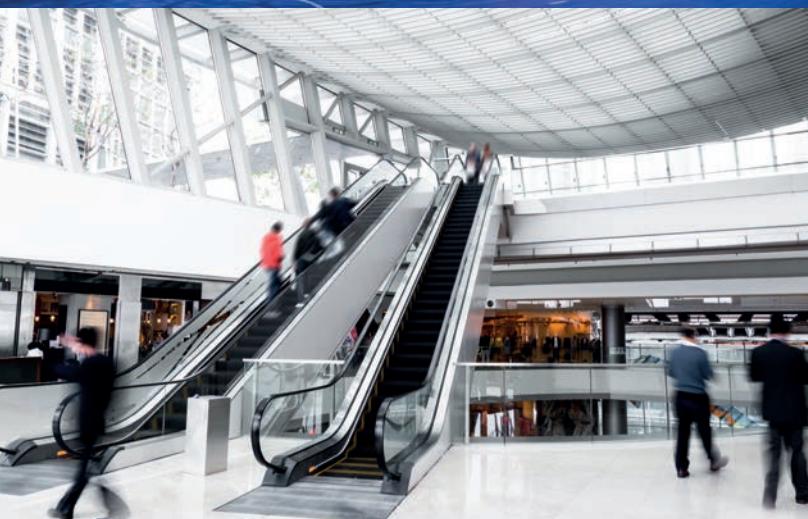
par Chubb France



Des systèmes fiables et robustes



Une maintenance efficace



La preuve par l'expérience

Chubb
United Technologies

Optima Résonance
et
Optima Évolution,
des réponses adaptées
au risque incendie
dans chaque établissement et
pour chaque exploitation.



LES SOLUTIONS

Le risque incendie est bien présent, et les statistiques d'intervention du ministère de l'intérieur le démontrent clairement, avec près de 15 000 interventions en 2014 dans les locaux professionnels, et en particulier :

6442 interventions dans des établissements recevant du public, dont 2135 dans ceux avec locaux à sommeil.	
---	---

4701 interventions dans des bâtiments industriels et tertiaires.	
--	---

Les incendies peuvent être dramatiques pour les personnes. Ils peuvent aussi être lourds de conséquences pour les entreprises en terme de destruction de stock, d'arrêt de production, voire de destruction des outils de production.

La réglementation, la normalisation et la certification applicables à la sécurité incendie visent à assurer la protection des personnes et des biens.

Complexes, elles évoluent en permanence afin de s'adapter aux modifications des risques et aux nouvelles technologies.

Bâtiments industriels et tertiaires	Établissements recevant du public	Immeubles de Grande hauteur	Bâtiments d'habitation
Code du travail			
Dispositions réglementaires	Prescriptions ICPE	CCH* Arrêté du 25/06/1980	CCH* Arrêté du 31/12/2011
Règles privées	R7 de l'APSAD		

*CCH : Code de la Construction et de l'Habitation.

Optima Résonance s'appuie sur les technologies les plus modernes pour permettre une détection et une mise en sécurité efficace.

Optima Résonance permet de répondre avec fiabilité aux exigences réglementaires et normatives, pour apporter une solution de protection incendie efficace.

LES SERVICES

Comme tous les équipements installés dans un bâtiment, le système de sécurité subit des dégradations liées à son exploitation, son environnement et au vieillissement des composants.



La vie d'un bâtiment implique d'inévitables évolutions comme par exemple :

- le changement des cloisonnements,
- la modification des cheminements d'évacuation,
- la création d'extensions,
- l'évolution des effectifs,
- la transformation de l'exploitation,
- l'augmentation du risque d'incendie.

La maintenance regroupe les opérations d'entretien (maintenance préventive), de réparations et de modifications (maintenance corrective). Elle apporte des solutions efficaces pour garantir le fonctionnement technique du système de sécurité installé et son adéquation aux risques et à ses évolutions.

Quel que soit le type d'établissement (ERP, IGH, bâtiment industriel et tertiaire, bâtiment d'habitation), les exploitants ou les propriétaires sont responsables du maintien en bon état de fonctionnement des équipements de protection incendie.



Par exemple pour les immeubles de grande hauteur, c'est l'article suivant du CCH et du règlement de sécurité (arrêté du 25 juin 1980) qui est applicable.

- Article GH 59 : *Le propriétaire est tenu de faire effectuer en application de l'article R. 122-16 du code de la construction et de l'habitation l'entretien des installations techniques et de sécurité de l'immeuble.*

Les installations techniques et de sécurité de l'immeuble sont exploitées par des personnes compétentes, et maintenues en bon état de fonctionnement.

Elles font toujours l'objet d'un contrat d'entretien.

Optima Évolution propose un bouquet de services assurés par des techniciens spécialisés et formés en permanence pour que les systèmes de sécurité installés assurent leurs fonctions de façon pérenne.



L'OFFRE PRODUITS

La gamme Optima Résonance, propose des solutions collectives et adressées adaptées à tous les types de risques tertiaires ou industriels qu'ils soient de taille réduite ou importante.

Elle met en œuvre des solutions uniques :

- de réduction de câblage avec des coffrets déportés, une solution radio de haute fiabilité...
- de simplification d'exploitation avec des consignes en cas d'alarme feu, des faces avant déportées, des répéteurs d'exploitation, une supervision modulaire sécurisée.

<p>Détection incendie</p> <p>Gamme tertiaire  </p> <p>Gamme radio  </p> <p>Gamme industrielle  </p>	<p>Exploitation centralisée</p> <p>Équipement de Contrôle de Signalisation (ECS) </p> <p>Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) </p> <p>Unité d'Aide à l'Exploitation (UAE) </p> <p>Exploitation déportée</p> <p>Face avant déportée </p> <p>Matériel central optionnel </p> <p>Répétiteur d'exploitation </p>	<p>Mise en sécurité</p> <p>Évacuation des personnes </p> <p>Compartimentage </p> <p>Désenfumage </p>
--	--	--

Une fiabilité attestée par plus de 3 300 000 détecteurs collectifs et adressés, et plus de 45 000 centrales collectives et adressées installés dans toute la France.

Nos performances sont attestées par les plus hauts niveaux de certifications produits et métiers

ACE
Notre système d'amélioration continue (Lean management)



Certification ISO 9001



Certification de service APSAD
détection incendie et CMSI /
Service d'installation



www.cnpp.com

Marque NF SSI



www.marque-nf.com

UTIONS Chubb France ?

L'ACCOMPAGNEMENT

Nos experts sont formés sur les obligations liées à la normalisation, aux certifications et à la réglementation.

Ils vous guideront dans l'analyse des moyens à mettre en œuvre en s'appuyant sur des outils uniques conçus et actualisés en permanence par Chubb France : le guide SSI et le guide extinction automatique.

Ils seront là pour vous accompagner tout au long de vos projets en vous proposant des solutions optimisées en termes de coût d'installation et de maintenance.

Ils s'attacheront à vous proposer des systèmes simples à exploiter pour une sécurité sans faille.



LA FLEXIBILITÉ



La gamme Optima Résonance est constituée d'un minimum de références produits qu'il s'agisse de coffrets, d'alimentations, de cartes d'acquisition ou de cartes de commande.

En fonction des besoins, ces équipements sont intégrés dans des ecs, des ecs/CMSI ou des CMSI de façon à réaliser le système parfaitement adapté à un risque et à ses évolutions.

Au-delà de cette architecture modulaire, la gamme Optima Résonance est totalement paramétrable pour s'adapter avec précision aux exigences d'exploitation et de protection :

- performances des détecteurs,
- affectation des répéteurs d'exploitation aux zones, aux fonctions,
- scénarios de mise en sécurité...

Si le risque évolue, le système installé saura s'adapter dans les meilleures conditions aux nouvelles exigences.

L'ERGONOMIE

La gamme Optima Résonance a été conçue pour simplifier au maximum l'exploitation du SSI :

- les boutons poussoirs et les voyants du module de base sont regroupés en blocs fonctionnels,
- pour rendre les opérations immédiates et intuitives, les boutons poussoirs obéissent à un code de couleur :
 - blancs ce sont des opérations usuelles,
 - rouges ce sont des commandes de mise en sécurité,
 - abricots ce sont des opérations associées à un menu.

- des consignes sont programmables en cas de feux et de dérangement,
- des textes en clair sont totalement configurables pour l'identification des zones et des adresses.

Cette ergonomie est largement plébiscitée par les milliers d'exploitants des SSI Optima Résonance.



LE CONTRÔLE DES COÛTS



La gamme Optima Résonance, ce sont des solutions uniques pour la mise en œuvre des éléments lors de l'installation ou des extensions :

- architecture centralisée, distribuée, ou en réseau,
- installation étape par étape,

- adressage individuel des DAS,
- raccordement en "étoile" des diffuseurs d'alarme.

Il en résulte un contrôle efficace des coûts.

Des offres locatives adaptées peuvent également accompagner votre projet.

Pourquoi choisir les SEF



L'OFFRE DE SERVICES



Nos performances sont attestées par les plus hauts niveaux de certifications produits et métiers

ACE
Notre système d'amélioration continue (Lean management)



Certification ISO 9001



Certification de service APSAD détection incendie et CMSI / Service d'installation



www.cnpp.com

MASE
Manuel d'Amélioration Sécurité santé environnement des Entreprises



Labelisé Qualdion
Installateur, mainteneur, déposeur, reconditionneur



Autorisation Autorité de Sûreté Nucléaire (F410001)

L'ACCOMPAGNEMENT

Une équipe de 350 techniciens de maintenance est à votre disposition sur tout le territoire. Ils sont formés pour intervenir sur toutes les opérations de maintenance préventives et correctives et disposent de tous les outils spécifiques nécessaires pour intervenir sur la programmation via les logiciels constructeurs. Ils disposent de tous les équipements de protection individuelle.

Notre organisation de formation, la "Chubb Université" les accompagne en assurant le maintien des compétences en terme :

- d'évolution des outils,
- d'évolution du matériel,
- d'évolution de la réglementation.

Chubb France s'engage sur la traçabilité des opérations réalisées, le suivi de l'évolution de votre site et la formation des utilisateurs à l'utilisation des équipements.



LA MODERNISATION



Dans le cadre d'une extension ou de la maintenance, Chubb France met tous les moyens en œuvre pour assurer la disponibilité de ses gammes de produits au minimum 10 ans après leur date d'installation.

En cas d'obsolescence des composants, Chubb France propose des solutions fonctionnellement équivalentes.

Chubb France dispose des moyens techniques et réglementaires permettant la modernisation en douceur des

installations des gammes précédentes vers la gamme Optima Résonance :

- compatibilité avec plus de 100 détecteurs sur ses centrales collectives et 150 sur ses centrales adressées,
- reprise des câblages existants,
- cartes interfaces permettant de connecter les détecteurs des gammes précédentes.

Pour chacune des centrales, des fiches modernisation permettent d'identifier rapidement les produits associés.

LA PUISSANCE D'UN SPÉIALISTE

Chubb France dispose de la puissance d'un grand groupe :

- une veille réglementaire,
- une logistique puissante,
- une assurance solide en cas de sinistre,
- une organisation HSE,
- des équipements et la fourniture des rapports...



LA LIBERTÉ DE CHOIX

Chubb France accompagne les exploitants souhaitant assurer eux même tout ou partie de leur maintenance :

- pour une maintenance de premier niveau : fourniture du code de niveau 3 (maintenance ou vérification selon la NF S61 933) associé à la formation

permettant de répondre aux exigences normatives,

- pour l'autonomie sur la configuration chantier : fourniture des outils dans le cadre d'un contrat associé à des formations qualifiantes initiales et annuelles.



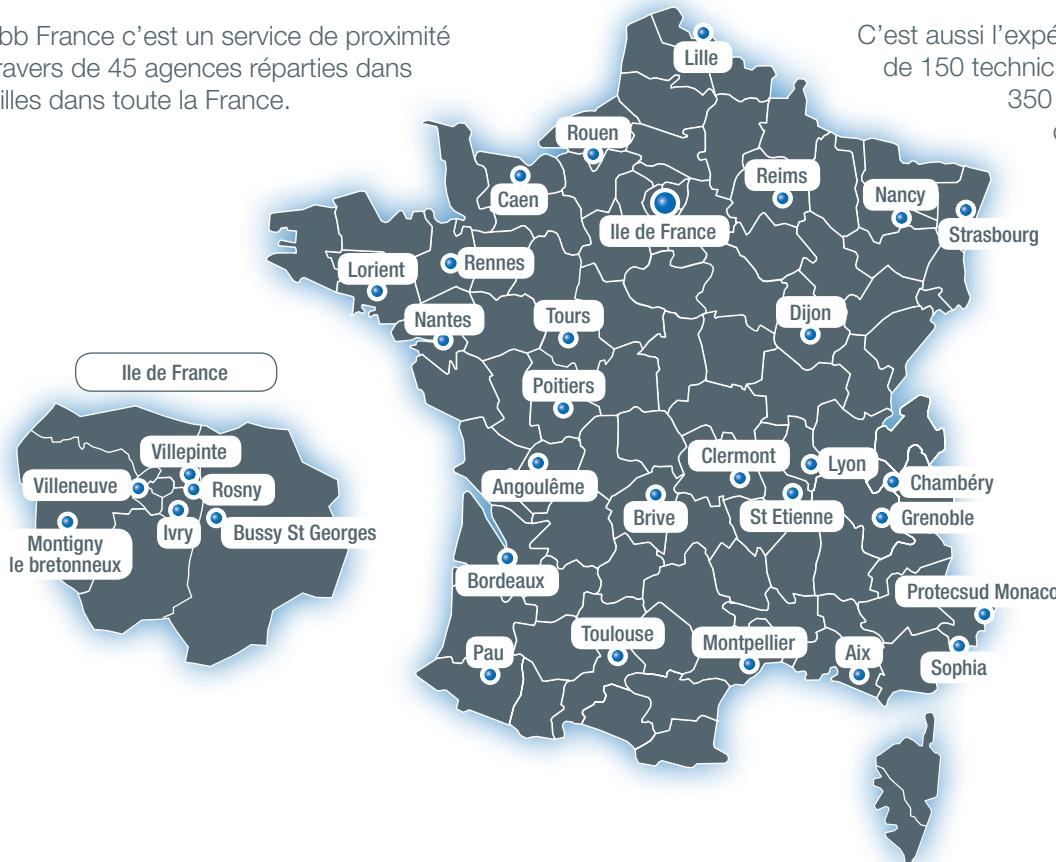
LA DÉTECTION ET LA MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE

par Chubb France

LA PROXIMITÉ

Chubb France c'est un service de proximité au travers de 45 agences réparties dans 31 villes dans toute la France.

C'est aussi l'expérience de 150 commerciaux, de 150 techniciens de mise en service et de 350 techniciens de maintenance qui bâttent des relations de confiance au quotidien.



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Hôpitaux.
- Maisons de retraite.
- Hôtels.
- Grande distribution.
- Centres commerciaux.
- Data centers.
- Industries.
- Éducation.
- Immeubles de bureau...

NOS AUTRES MÉTIERS



Chubb France
Parc Saint Christophe • 10 avenue de l'Entreprise • 95865 Cergy-Pontoise Cedex
Capital Social 32 302 720 € • RCS Pontoise 702 000 522



www.chubbsecurite.com

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en œuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce document seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2^e et 3^e a), d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayant cause est illicite (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.